

# Raccordement à la fibre optique

## zone n° 94

### Commune de Champdieu

Réunion Publique du 21/09/2017



## **Intervenants :**

**Bernard LAGET**

1<sup>er</sup> Vice-président du SIEL en charge du très haut débit

**Jacques BLANCHET**

Conseiller spécial apprentissage - Région Auvergne Rhône-Alpes

**Patrice COUCHAUD**

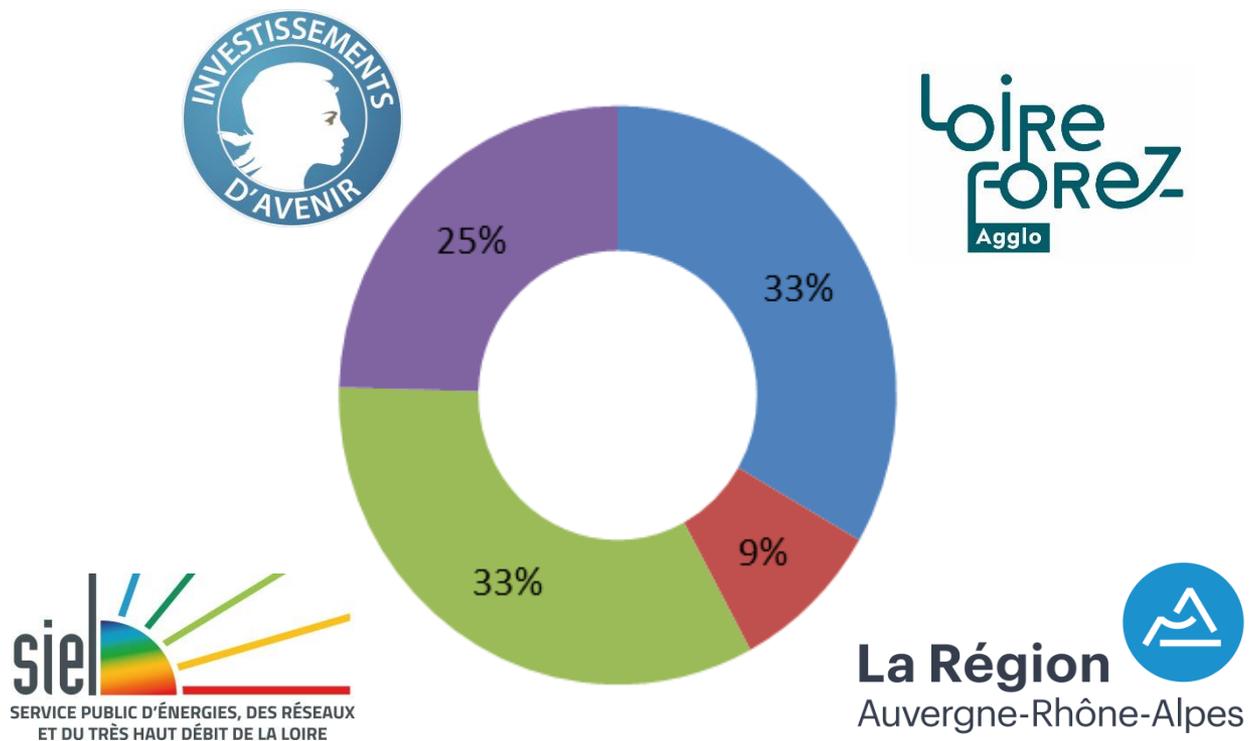
Vice-président Loire- Forez agglomération -

Maire de Champdieu

**En présence de :**

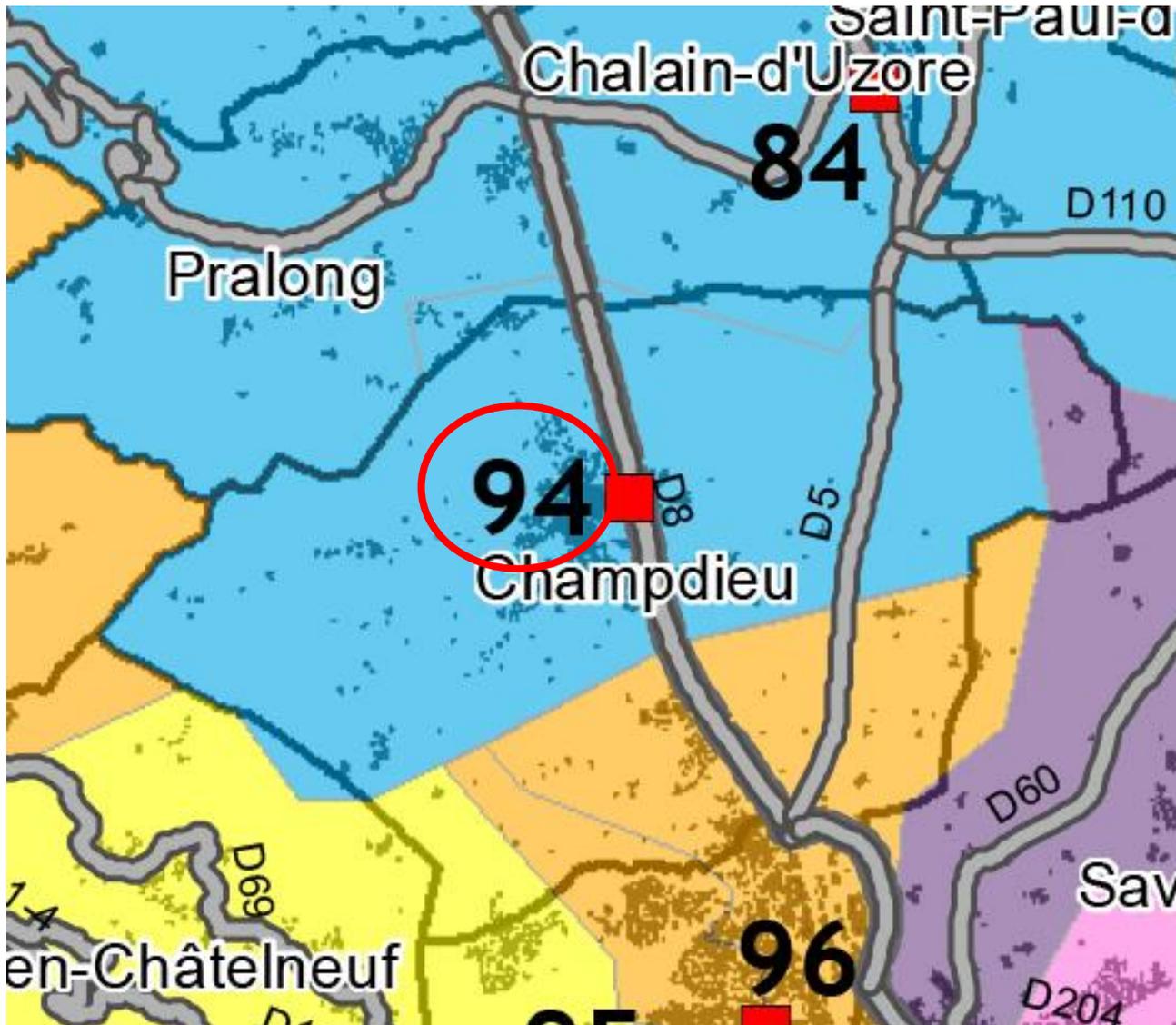
**Eric MICHARD - Maire de Pralong**

## Qui finance les travaux sur ma commune ?



## Schéma type d'un réseau

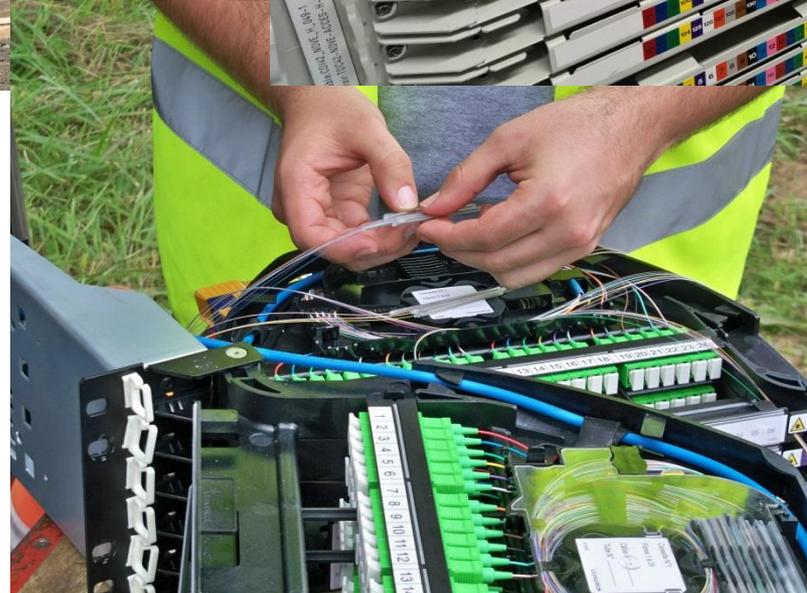




► La réunion de ce soir concerne des habitants de Champdieu, Pralong et Essertines-en Chatelneuf raccordés au Point de Mutualisation 94



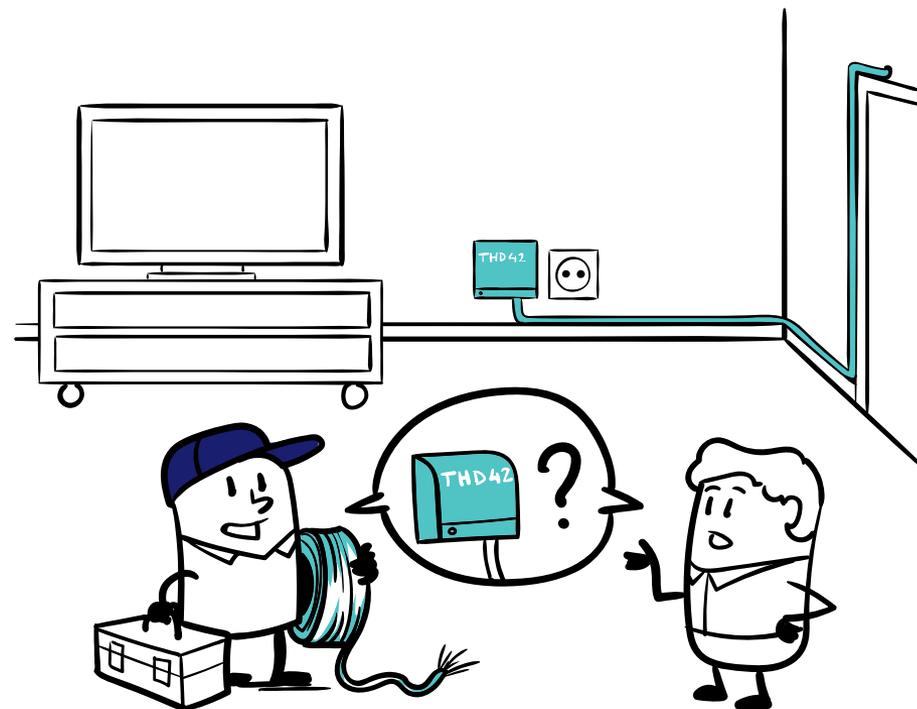
## Point de mutualisation



## Les travaux sont terminés ou presque. Que va-t-il se passer ?

1. Campagne de raccordement (3 mois / gel de commercialisation)
2. Souscription d'abonnement auprès des opérateurs

**La période de gel de commercialisation est privilégiée pour réaliser les raccordements et préparer si nécessaire son logement**



## Par où passe le câble ?

### La fibre depuis la rue jusqu'à l'habitation

1. Si l'habitation est déjà raccordée au téléphone par une ligne aérienne (depuis un poteau ou le long d'une façade), la fibre sera apportée en aérien également.
2. Si l'habitation est raccordée par le biais d'une gaine souterraine, la fibre pourra être passée en souterrain.



## La prise terminale optique (PTO)

Comme pour le téléphone, mais pour la fibre



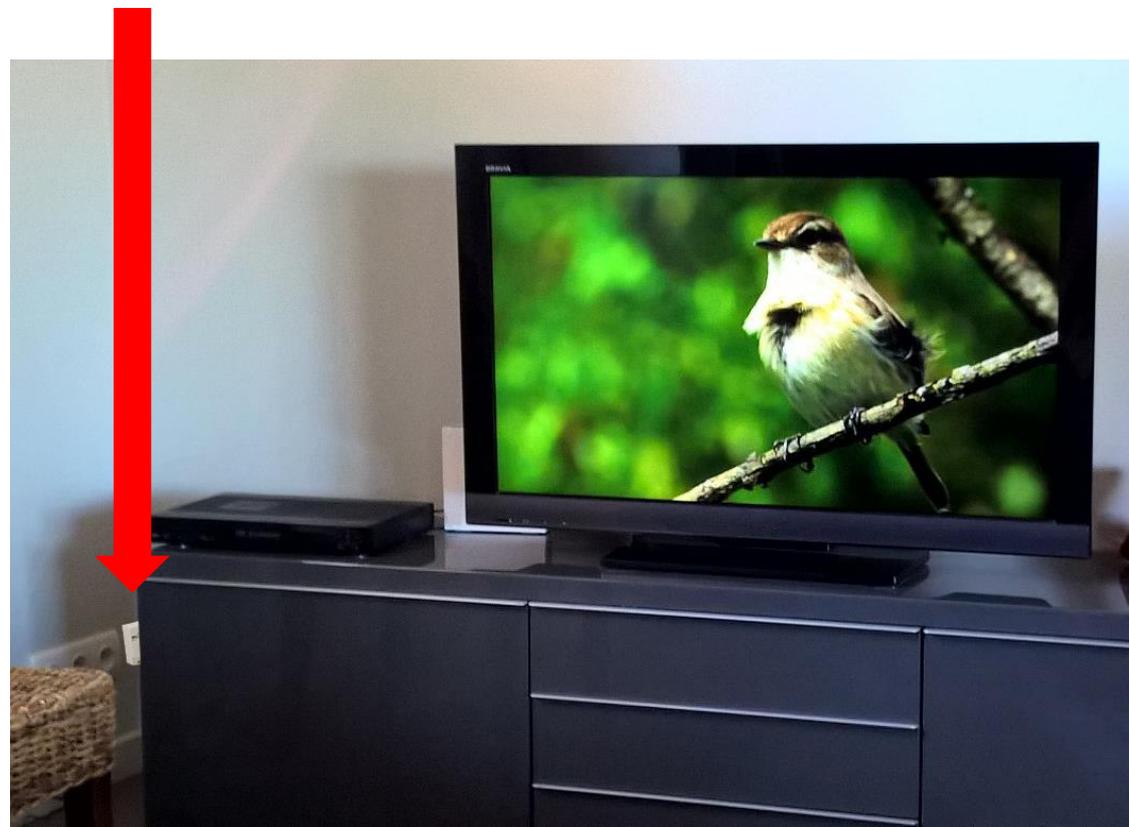
### Le raccordement

## Où sera posée la prise dans mon logement ?

La prise sera posée dans un endroit qui favorise l'exploitation optimisée de la Box : **idéalement à proximité du téléviseur principal** du logement **et à proximité d'une prise de courant** (rayon d'environ 1 mètre).

Dans votre logement le câble emprunte prioritairement les chemins existants : faux plafonds, coffrage, goulotte.

A défaut le câble est fixé en apparent, le plus discrètement possible.



### Le raccordement

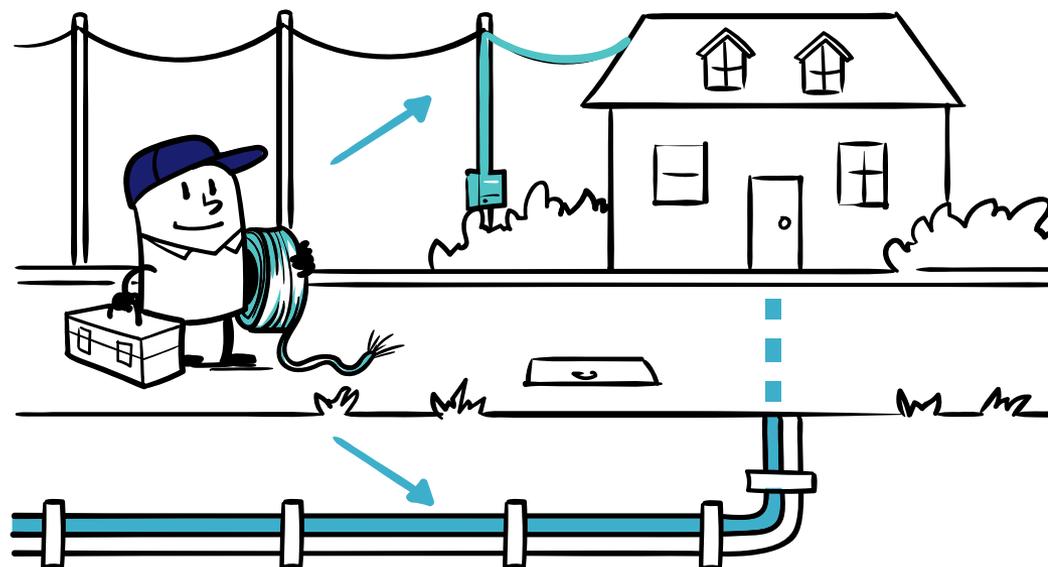
#### Précautions à prendre :

► Assurez vous que le passage de la ligne fibre soit libre de tout obstacle :

Extérieur : passage en souterrain (fourreaux existants)  
Sinon passage en aérien par défaut

Intérieur : passage en gaine prévu par le propriétaire  
Sinon la prise sera posée au plus proche de l'habitation

► Si vous êtes locataire, veuillez à obtenir un accord du propriétaire de votre logement.



### Qui réalise les travaux sur le domaine privé avant la venue du technicien THD42 ?

► THD42 n'intervient pas sur le domaine privé (uniquement tirage de la fibre et pose d'une prise).

► Si besoin, vous devez réaliser vous-même les travaux ou faire appel à un électricien ou à un antenniste pour :

- Contrôler vos gaines, goulottes et fourreaux,
- Percer les murs,
- Déboucher ou poser des gaines,
- Élaguer les arbres dans le cas d'une ligne aérienne,
- Creuser une tranchée sur votre terrain.

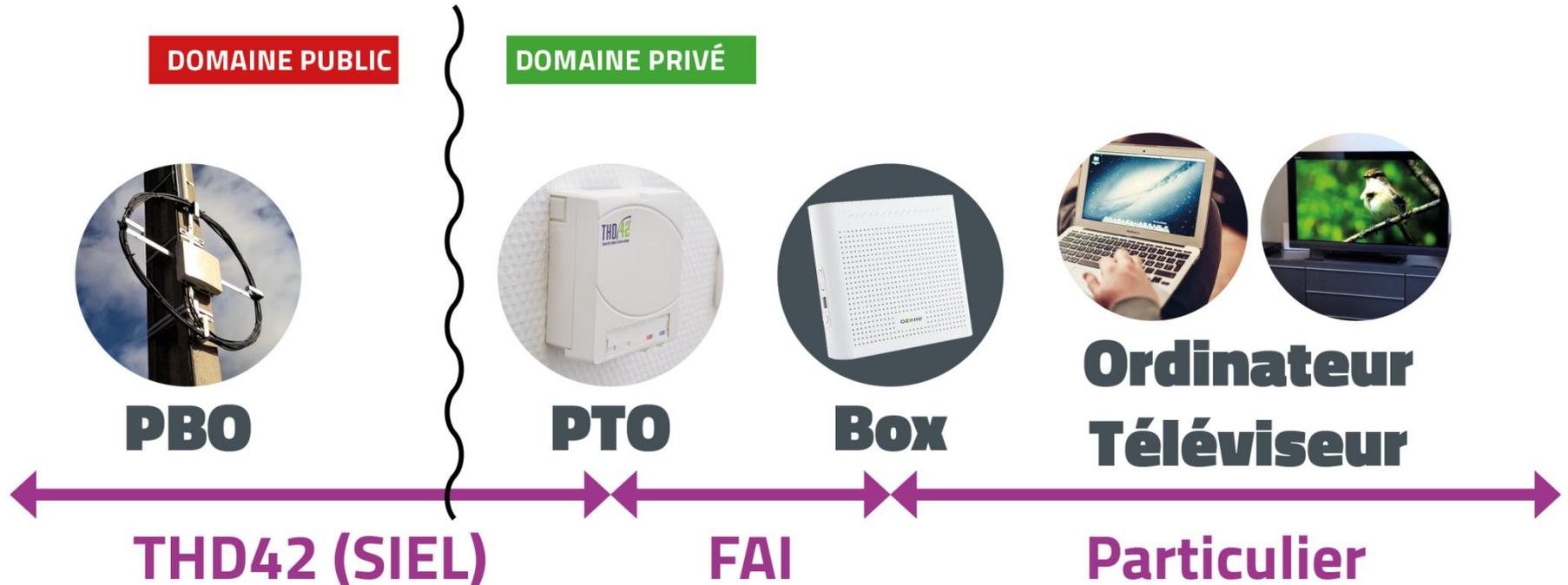


## Que devient ma ligne téléphonique ?

- ▶ THD42 n'intervient pas sur votre ligne actuelle en cuivre.
- ▶ Le réseau fibre optique est totalement indépendant.
- ▶ Vous pouvez donc conserver votre ligne téléphonique.



## Les acteurs de votre raccordement



PBO : Point de Branchement Optique  
 PTO : Prise Terminale Optique  
 FAI : Fournisseur d'Accès Internet

## Demander un raccordement :

Il faut prendre un rendez-vous via un portail internet depuis le site [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr)

Allez sur :  
« Espace raccordement »



THD42 le réseau fibre optique pour tous dans la Loire – 4 avenue Albert Raimond 42271 Saint-Préest-en-Jarez

Avancement du chantier THD42 dans la Loire

180,5 Km de fibre optique déployés 1933 usagers raccordés

0 810 14 00 42 Service 0,05 € / appel + prix appel

THD42 Réseau fibre optique d'initiative publique

Pourquoi la fibre ?  
Un débit Internet supérieur à 100 Mb/s pour tous

Suis-je concerné(e) par le projet THD42 ?

Votre territoire s'engage pour vous apporter la fibre  
Votre communauté de communes ou d'agglomération pilote le déploiement de THD42 sur son territoire.

Espace raccordement

Un grand chantier Pour la Loire

Une initiative de    Espace Entreprises Espace Collectivités Documents utiles Prochains événements

Avec le concours de  

### Bienvenue dans votre espace raccordement THD42

Vérifier l'éligibilité de mon logement et prendre rendez-vous avec un technicien

Adresse du logement à raccorder

**Mon adresse**

**Détails de mon adresse**





Valider

#### Bienvenue dans votre espace raccordement THD42

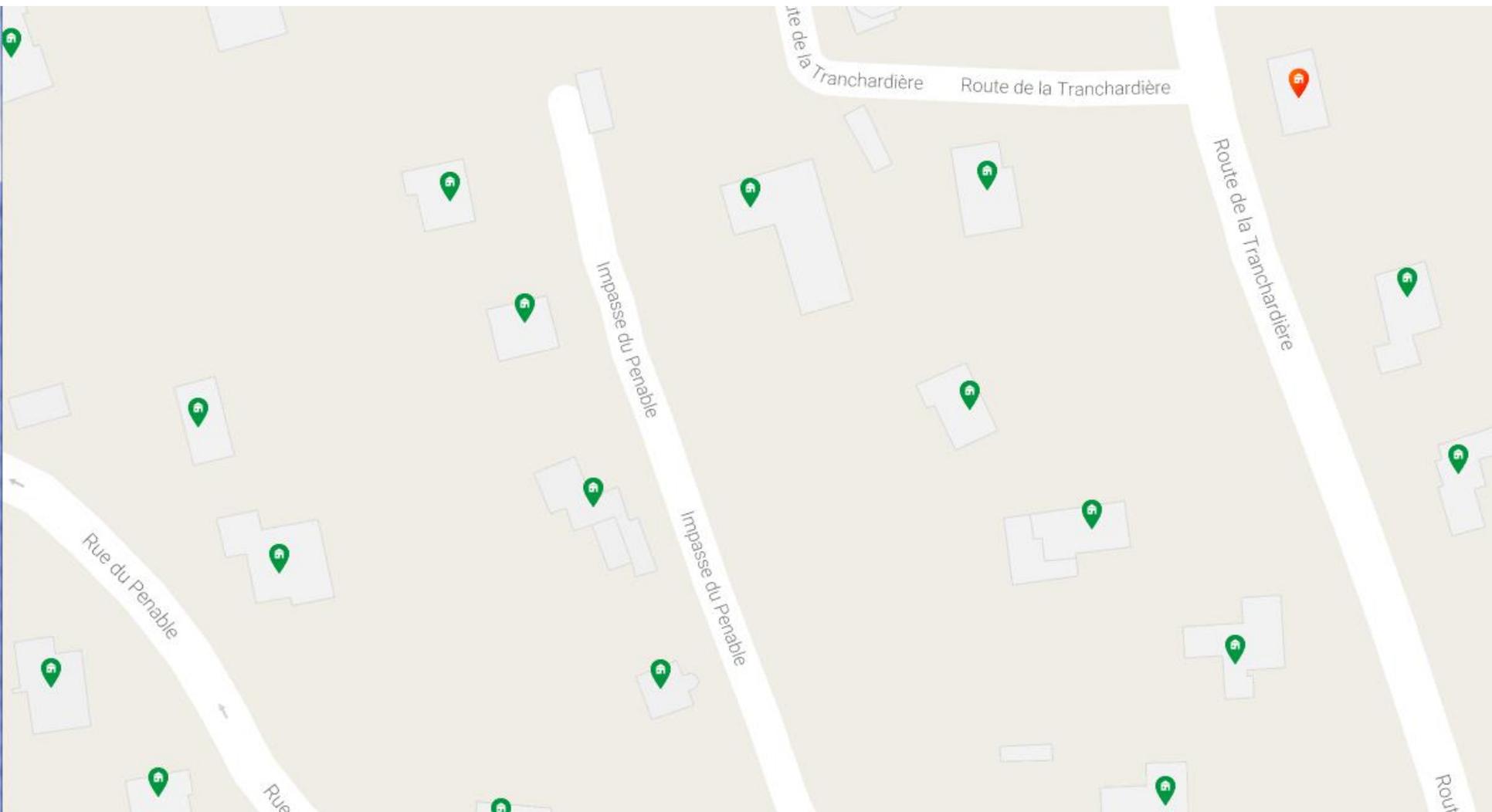
Le raccordement THD42 vous permet de connecter votre logement au réseau fibre optique de la Loire. Une prise dédiée au Très Haut Débit sera installée gratuitement chez vous par un de nos techniciens. Attention, ce raccordement prépare votre logement pour la fibre. La mise en service et l'abonnement seront effectués plus tard par votre fournisseur d'accès Internet (lien FAI : <http://www.thd42.fr/#fournisseurs>)

[Guide pratique](#)

Legende Pastilles :

-  **Non éligible au raccordement FTTH**
-  **Opérateur présent à cette adresse**
-  **Éligible au raccordement FTTH**

Retrouvez votre habitation sur la carte ► [Vue plan](#)



Retrouvez votre habitation sur la carte ► Vue aérienne activée



## Il n'y a aucune pastille sur votre logement ?

*La maison est récente et n'apparaît pas sur la carte.*

*La maison est ancienne et n'a pas été référencée.*

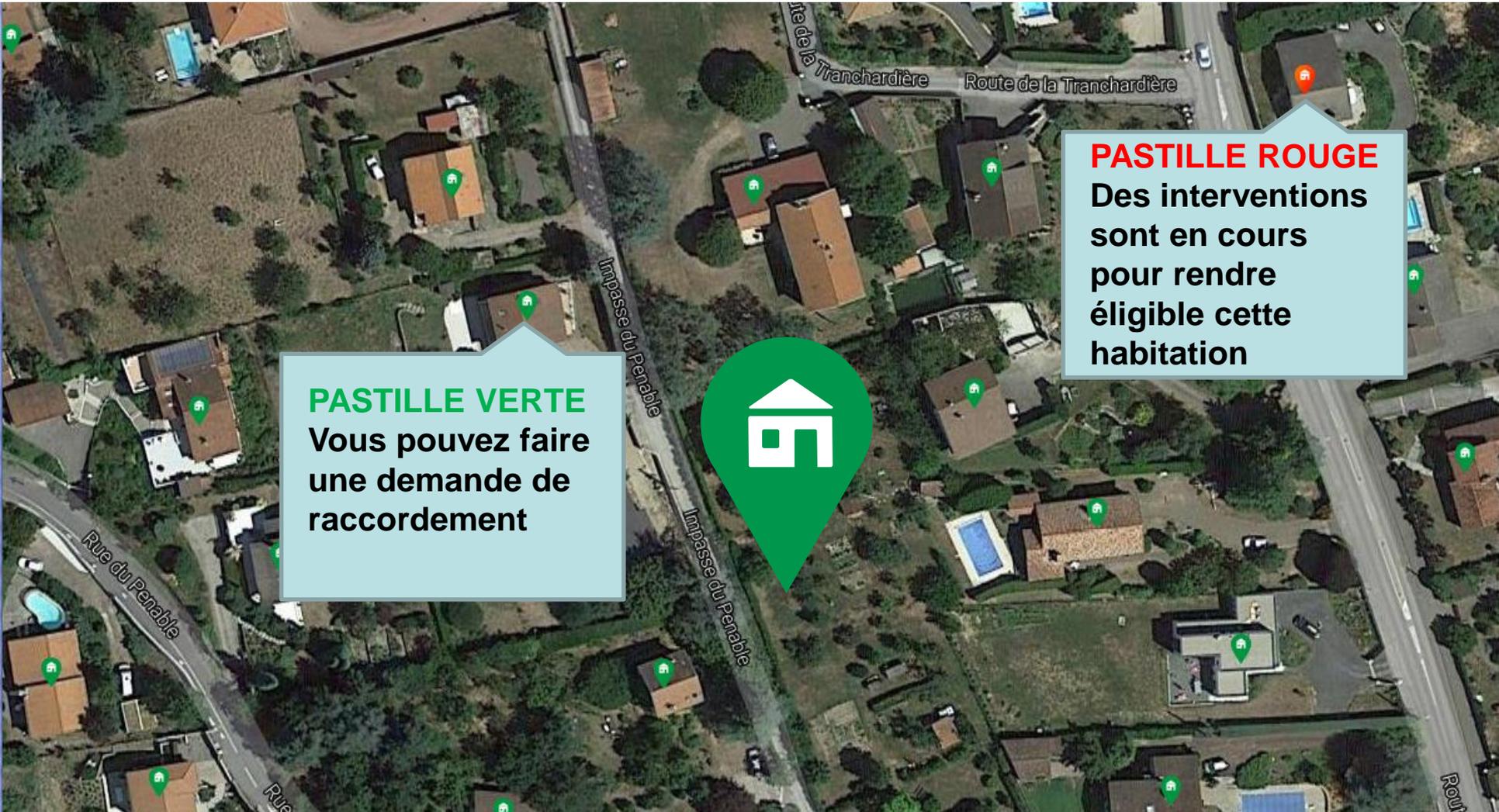
► Le SIEL doit corriger l'erreur ou créer un nouveau point de raccordement.

► Dans les deux cas, vous devez utiliser un formulaire de « *demande de création de point de raccordement* » disponible en ligne.

► Vous devrez envoyer les éléments demandés (plan, données techniques...) par courrier ou par mail au pôle raccordement du SIEL : [raccordement@thd42.fr](mailto:raccordement@thd42.fr)



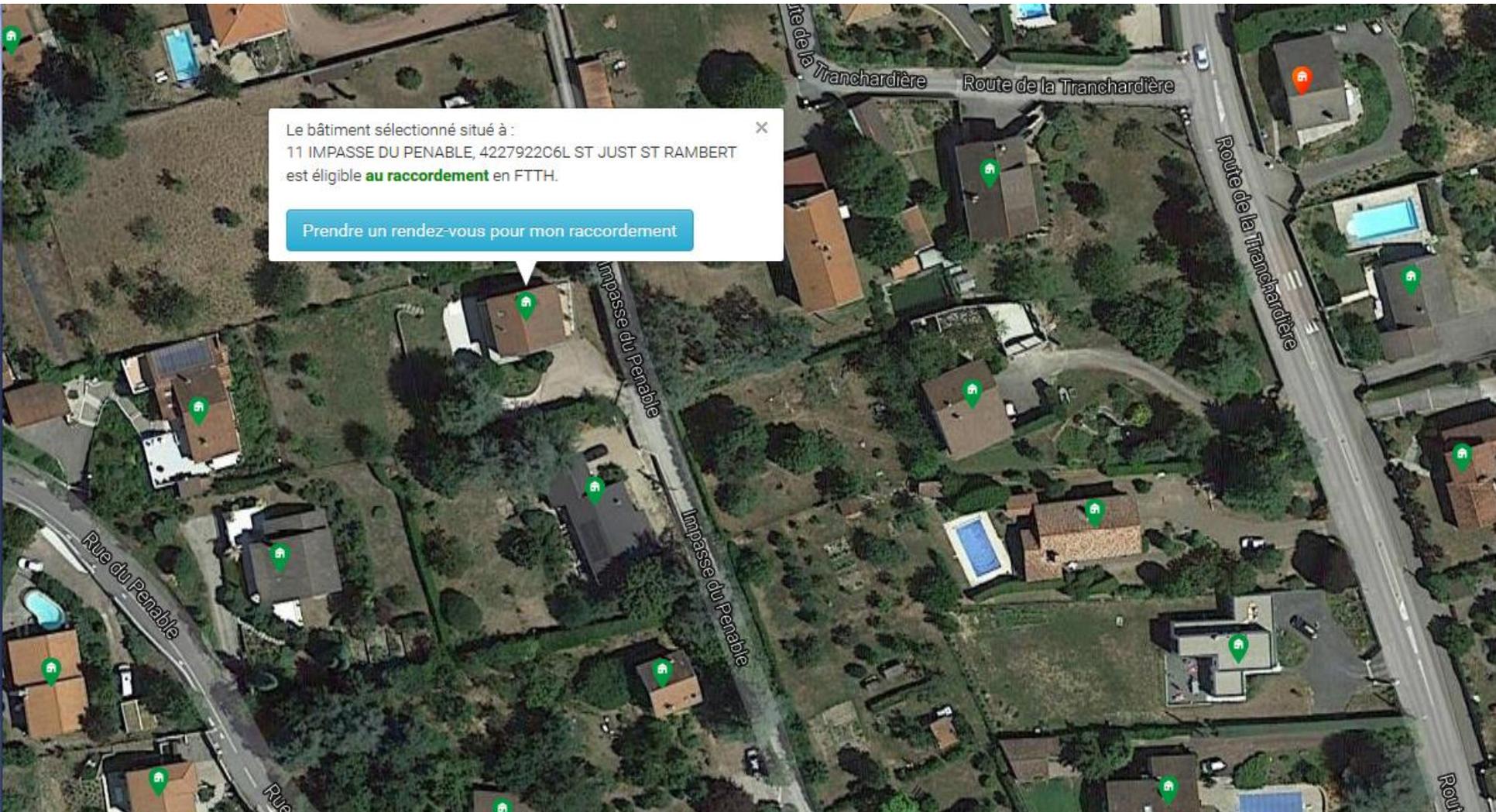
## Votre habitation est-elle éligible ?



**PASTILLE VERTE**  
 Vous pouvez faire  
 une demande de  
 raccordement

**PASTILLE ROUGE**  
 Des interventions  
 sont en cours  
 pour rendre  
 éligible cette  
 habitation

## Prendre RDV en cliquant sur la pastille



## Prise de rendez-vous avec un technicien

### Prise de rendez-vous

	<input type="text" value="Votre nom"/>
	<input type="text" value="Votre prénom"/>
	<input type="text" value="Votre numéro de téléphone"/>
	<input type="text" value="Votre adresse mail"/>

Prendre contact pour un rendez-vous

Le test d'éligibilité au raccordement à la fibre optique permet de savoir si votre logement est raccordable au réseau de desserte de votre commune. Si c'est le cas, vous pourrez prendre rendez-vous directement depuis ce site internet. En revanche, le raccordement de votre logement au réseau de desserte n'implique pas l'accès aux services d'un fournisseur d'accès Internet. Pour cela, vous devrez souscrire à une offre chez un fournisseur d'accès Internet une fois les travaux de raccordement achevés.

► privilégiez un numéro de mobile afin d'être joignable facilement

## Message de prise en compte de la demande

### Demande de raccordement

**Information :** Réservation réussie, un mail de confirmation a été envoyé à cette adresse : a.delarbre.ext@axione.fr

#### Récapitulatif de la demande au raccordement à la fibre

**Adresse :** LIEU DIT MONTJONIER, 42170 ST JUST ST RAMBERT

**Localisation de l'habitation :** Bâtiment : NA - Escalier : NA - Etage : RDC

**Demandeur :** DELARBRE ALEXANDRE

**Téléphone :** 0123232323

**Email :** a.delarbre.ext@axione.fr

## Réception d'un Email de confirmation



Bonjour,

Votre demande de raccordement a bien été prise en compte.

Voici les éléments de votre dossier :

- Adresse : [adresse]
- Localisation de l'habitation : [batiment]
- Demandeur : [nom] [prenom]
- Téléphone : [telephone]
- Email : [mail]

Si toutes ces informations sont justes, merci de confirmer ce rendez-vous en cliquant sur le lien suivant :

[lien de confirmation du rendez-vous qui expire dans 5 jours](#)

Vous serez très prochainement contacté par un technicien pour convenir d'un rendez-vous\*.

Si des informations sont erronées, merci de ne pas confirmer et de renouveler votre demande dans 3 jours.

### À SAVOIR :

1. Le raccordement prépare votre logement à l'arrivée de la fibre optique. La Prise Terminale Optique (PTO) sera positionnée à l'endroit défini avec le technicien en charge de votre dossier.
2. Vous devez prévoir le cheminement de votre ligne très haut débit sur votre terrain et jusque dans l'intérieur de votre habitation. Le câble THD emprunte en général le même parcours que votre ligne téléphonique (aérien depuis un poteau ou souterrain dans un fourreau). Avant la venue du technicien, vous devez vérifier ou faire contrôler par un professionnel (électricien) que vos fourreaux ne sont pas bouchés. C'est à vous de prévoir des goulottes ou des gaines dans votre logement. Par défaut, le câble de fibre optique sera collé sur les plinthes. Si vous n'avez pas anticipé votre raccordement et que celui-ci est impossible, les travaux dans votre habitation devront être reportés. **VOUS DEVREZ ALORS FAIRE UNE NOUVELLE DEMANDE DE RACCORDEMENT.**
3. La mise en place de votre PTO est une étape importante pour votre accès à la fibre. La mise en service sera réalisée ultérieurement par votre fournisseur d'accès Internet (FAI).

N'hésitez pas à évoquer ces points lors de votre échange avec le technicien.

Retrouvez la liste des FAI sur [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr)

► **Si toutes les informations sont justes, validez la demande en cliquant sur le lien sous cinq jours maximum.**

► **Si une information est fausse, laissez passer 3 jours pour refaire une demande.**

## **1- Vous êtes rappelé(e) par un technicien**

- ▶ **Idéal 3 à 5 jours mais variable selon affluence.**
- ▶ **Une date et une heure d'intervention vous sont proposées.**
- ▶ **Le technicien vous laisse un numéro de téléphone.**

## **2- Le technicien intervient chez vous**

- ▶ **Bien prévoir l'accès, bouger les meubles la veille si besoin et anticiper le cheminement de la fibre dans votre logement et à l'extérieur.**

## **3- Si échec du raccordement**

- ▶ **Vous devez faire les travaux nécessaires à vos frais.**
- ▶ **Vous devez refaire une demande de raccordement une fois les travaux effectués.**

## Arrivée des fournisseurs d'accès Internet (FAI)

- ▶ 3 mois après le démarrage des raccordements sur votre secteur, la zone sera ouverte aux FAI. Les pastilles passeront en bleu.



## Quels fournisseurs d'accès Internet ?

► THD42 est un réseau public ouvert à tous les fournisseurs d'accès Internet.

► Des réunions commerciales, organisées par THD42 Exploitation, auront lieu sur le territoire.

► Si votre fournisseur actuel n'est pas encore présent sur THD42, il faudra choisir un autre fournisseur pour bénéficier de la fibre.



### A retenir.

- ▶ **Durant 3 mois, vous pourrez faire votre demande de raccordement gratuit sur la plateforme THD42.**
- ▶ **A l'issue des 3 mois les raccordements seront possibles jusqu'en 2025. La seule différence est qu'il faudra demander le raccordement gratuit directement auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet.**
- ▶ **Dans tous les cas, c'est le SIEL qui assure les raccordements selon les mêmes conditions.**
- ▶ **Il est impératif de prévoir le passage de la fibre dans votre logement. Faites contrôler / aiguiller vos gaines ou goulottes.**



## Besoin d'aide ?

- Un numéro conseil à votre service.

**0 810 14 00 42**

Service 0,05 € / appel  
+ prix appel

- Un site internet avec la réponse à plus de 50 questions courantes

[www.thd42.fr](http://www.thd42.fr)

- Un chargé d'assistance usagers dans le cadre de permanences organisées avec votre collectivité.

➔ Aide pour faire la demande de raccordement sur Internet. Uniquement pour les personnes sans connexion Internet, sans matériel informatique, sans aide extérieure. (sur RDV).



**THD 42** Votre raccordement gratuit à la fibre  
Réseau fibre optique d'initiative publique

**VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?**

- Vous n'avez pas d'ordinateur ?
- Vous n'avez pas encore de connexion Internet ?
- Personne ne peut vous assister (famille, ami) ?
- Vous avez besoin d'une aide pour faire votre demande de raccordement en ligne ?

**Votre collectivité et le SIEL vous proposent un rendez-vous personnalisé**

**CONTACTEZ VOTRE MAIRIE POUR EN SAVOIR PLUS**

**Uniquement sur RDV**

0 810 14 00 42 Service 0,05 € / appel + prix appel

**La Région Auvergne-Rhône-Alpes**

**Communauté de communes FOREZ EST**

**Les communes de la Loire**

**THD 42** **Loire**

Tous les habitants qui le souhaitent pourront être raccordés au réseau de fibre optique pour bénéficier d'Internet Très Haut Débit.



**Demandez votre  
raccordement sur :**

**[www.thd42.fr](http://www.thd42.fr)**



**0 810 14 00 42**

Service 0,05 € / appel  
+ prix appel